



LE MÉTIER D'AGRICULTEUR

Pour votre orientation

Vous êtes en 5^e ou en 4^e

Vous pouvez choisir d'entrer en 4^e et 3^e dans l'enseignement agricole pour suivre un enseignement concret qui vous permettra ensuite de vous spécialiser dans l'une des voies générale, technologique ou professionnelle.

Vous êtes en 3^e

Vous pouvez vous orienter en :

- **CAP Agricole** Productions agricoles-utilisation des matériels ou Productions horticoles, qui vous permet en 2 ans, d'accéder à la vie active,
- **Seconde Professionnelle BEPA en 2 ans** Agriculture des régions chaudes*,
- **Seconde Professionnelle BAC PRO en 3 ans** Productions végétales Agroéquipements ou Productions animales
- **Seconde Générale et Technologique.**

Vous êtes en Seconde générale et technologique

Vous pouvez vous orienter en :

- **Bac Technologique STAV** Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant*,
- **Bac Général** de la série scientifique S.
- **Bac Professionnel**
(admission en 1^{ère} Pro sous conditions)

Vous êtes en Seconde Professionnelle

Vous pouvez vous orienter en :

- **Bac Professionnel** Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole*, Agroéquipement* ou Productions Horticoles*,
- **Bac Technologique STAV** Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant*.
(admission sous conditions)

Vous êtes en Terminale Baccalauréat

Vous pouvez vous orienter en :

- **BTS Agricole** ACSE ou Productions animales ou Agronomie : Productions végétales ou Production horticole ou Viticulture oenologie
- **Ecole d'Ingénieur en Agriculture.**

Vous êtes en BTS

Vous pouvez vous orienter en :

- **Licence Professionnelle.**
- **Ecole d'Ingénieur en Agriculture.**

*Voir spécialités au verso

Les établissements du CNEAP proposent aussi des formations en alternance, par la voie de la formation continue ou par celle de l'apprentissage, y compris après un BTS.

Depuis la vocation du jeune jusqu'à sa première récolte, devenir agriculteur commence d'abord par une solide formation.

Des parcours très professionnels d'accompagnement des candidats permettent de maximiser les chances de réussite.



Vivre de son activité

C'est l'objectif du futur agriculteur mais aussi l'exigence des pouvoirs publics pour l'octroi de subventions. Par une étude prévisionnelle d'installation, le jeune doit pouvoir chiffrer son projet afin de voir dans quelle mesure il est viable sur le long terme. Afin d'affiner son projet, le candidat participe à une session de cinq jours en lien avec les organisations agricoles.

Pour s'installer : un projet d'activité à construire

- Les organisations agricoles attendent du futur agriculteur qu'il construise un projet pour sa propre entreprise. La loi d'orientation insiste sur la mise en avant de projets prenant en compte les différentes fonctions de l'agriculture complémentaires à la production. Afin de bénéficier des aides publiques à l'installation (dotation et prêts à taux réduits), il doit, bien sûr, avoir la capacité professionnelle.
- Pour acquérir cette capacité professionnelle, le candidat à l'installation doit obtenir un diplôme, titre ou certificat du Ministère de l'Agriculture, au moins égal au Bac Professionnel

(niveau IV), en formation initiale scolaire ou par apprentissage ou encore en formation continue avec la validation des acquis de l'expérience (VAE)

- Voici quelques formations donnant la capacité professionnelle : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole, Bac PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole, BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation, BTS Productions animales, BTS Technologies végétales.
- Un stage dans une exploitation agricole de son choix (sur une période de 2 à 6 mois suivant l'expérience) viendra compléter cette formation et confronter le jeune aux fonctions de chef d'exploitation et vivre une expérience nouvelle dans un contexte économique, social et culturel différent. Ce stage est obligatoire.

Les établissements du CNEAP sont particulièrement insérés dans le milieu agricole et préparent aux réalités du métier de chef d'exploitation. Les périodes en entreprises et les exploitations des lycées garantissent ce lien au terrain pour vous aider à réussir votre projet.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Écrivez ou téléphonez au **Service Famille Infos**
Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé
277, rue Saint-Jacques • 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01 53 73 74 28 • Fax : 01 56 81 02 02
www.cneap.fr • mél. : famille-infos@cneap.fr



Métier d'agriculteur

**Le Bac Professionnel en 3 ans
inclut la certification BEPA
correspondant à la spécialité**

Formation initiale

CAPA

Production agricole, utilisations des matériels

Productions animales

35 - Lycée agricole Les Vergers à Dol-de-Bretagne	02 99 48 17 28
56 - Lycée Saint-Yves à Gourin	02 97 23 37 10
56 - LEAP La Touche à Ploërmel	02 97 73 32 89
61 - LAP Giel Don Bosco à Giel Courteilles	02 33 67 99 00

Productions végétales

59 - Lycée Sainte Croix à Cambrai	03 27 82 28 75
62 - Lycée Sainte-Marie à Aire-sur-la-Lys	03 21 39 01 63

Productions horticoles

Pépinières

29 - LTPAH Kerbernez à Plomelin	02 98 94 42 24
69 - LHP Lyon Pressin à Saint-Genis-Laval	04 78 56 73 80

Productions florales légumières

02 - Lycée Privé Robert Schuman à Chauny	03 23 39 17 17
18 - LEAP Bengy-Lignièrès à Bengy-sur-Craon	02 48 66 20 80
22 - LEGTHP Saint-Ilan à Languueux	02 96 52 58 58
31 - LEAP La Cadène à Labège	05 62 24 01 30
35 - Campus La Lande du Breil à Rennes	02 99 59 34 94
49 - Campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé	02 41 44 87 11
59 - Institut de Genech	03 20 84 57 08
61 - ITEP Champtierry à Saint-Maurice-les-Charencey	03 23 85 13 60
69 - LHP Lyon Pressin à Saint-Genis-Laval	04 78 56 73 80
73 - LAP Costa de Beauregard à Chambéry	04 79 33 44 22
77 - LEAP Assomption-Forges à Forges	01 64 70 54 64

Productions fruitières

98 - LEPAP Do Neva à Houaïlou / Nouvelle Calédonie	06 87 42 52 36
--	----------------

BEPA

Agriculture des régions chaudes

98 - LEPAP Do Neva à Houaïlou - Nouvelle Calédonie	06 87 42 52 36
98 - LP Saint-Joseph à Punaauia / Tahiti	06 89 54 13 10

BAC PRO en 3 ans

Agroéquipements

02 - Lycée Privé Robert Schuman à Chauny	03 23 39 17 17
12 - Lycée-Institut Privé Francois Marty à Monteils	05 65 29 63 70
22 - Centre de Formation d'Armor à Pommerit-Jaudy	02 96 91 35 63
26 - LAP Val de Drôme à Montéléger	04 75 62 70 67
35 - Lycée agricole Les Vergers à Dol-de-Bretagne	02 99 48 17 28
44 - Ecole d'Agriculture de Derval	02 40 07 72 72
50 - Institut Agricole l'Abbaye à Montebourg	02 33 41 10 05
56 - Lycée Saint-Yves à Gourin	02 97 23 37 10
56 - LEGTP des Pays-de-Vilaine à Saint-Jacut-les-Pins	02 99 91 23 22
58 - IPERMA à Saint-Saulge	03 86 58 33 87
59 - LEAP Charles Brasseur à Bourbourg	03 28 22 03 31
61 - LAP Giel Don Bosco à Giel Courteilles	02 33 67 99 00
62 - LEAP à Savy-Berlette	03 21 59 24 29
64 - LEAP Armand David à Hasparren	05 59 70 27 17

Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)

Système à dominante élevage

07 - LEAP à Annonay	04 75 33 02 54
10 - LEAP à Sainte-Maure	03 25 70 46 80
12 - Lycée - Institut Privé Francois Marty à Monteils	05 65 29 63 70
12 - LEPAP Vaxergues-Charles Paliès à Saint-Affrique	05 65 98 03 30
12 - LAHP à Rignac	05 65 64 50 40
22 - Centre de Formation d'Armor à Pommerit-Jaudy	02 96 91 35 63
22 - Pôle de Formation La Ville Davy à Quessoy	02 96 42 52 00
25 - L'ATP LaSalle Levier à Levier	03 81 89 58 58
27 - LEAP Tourville sur Pont-Audemer à Pont-Audemer	02 32 41 11 15
29 - LAP Le Nivot à Loperéc	02 98 81 10 04
35 - Lycée agricole Les Vergers à Dol-de-Bretagne	02 99 48 17 28
42 - LAP E. Gautier-Ressins à Nandax	04 77 23 70 10
43 - ISVT du Puy-en-Velay	04 71 02 56 78
44 - Ecole d'Agriculture de Derval	02 40 07 72 72
44 - Lycée de Briacé au Landreau	02 40 06 43 33
44 - LEAP St Gabriel Nantes Océan à Le Pellerin	08 10 05 64 04
48 - Lycée agricole Terre-Nouvelle à Marvejols	04 66 32 07 42
49 - Campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé	02 41 44 87 11
50 - Institut Agricole l'Abbaye à Montebourg	02 33 41 10 05
53 - LEGTAP Rochefeuille à Mayenne	02 43 04 11 73
56 - LEAP Saints-Anges Kerlebost à Pontivy	02 97 28 99 66
56 - Lycée Saint-Yves à Gourin	02 97 23 37 10
56 - LEGTP des Pays-de-Vilaine à Saint-Jacut-les-Pins	02 99 91 23 22
56 - LEAP La Touche à Ploërmel	02 97 73 32 89
59 - Institut de Genech	03 20 84 57 08
59 - Institut de Hazebrouck	03 28 42 93 73
61 - LAP Giel Don Bosco à Giel Courteilles	02 33 67 99 00
62 - Institut Saint-Éloi - LEAP à Bapaume	03 21 07 14 20
63 - LAEP Saint-Joseph au Breuil-sur-Couze	04 73 71 89 60
64 - Institut Jean Errecart à Saint-Palais	05 59 65 70 77
64 - LEAP Frantses Enia à Saint-Jean Pied-de-Port	05 59 37 22 35
64 - LARP de Soule à Mauléon	05 59 28 05 02
64 - LTP Nay-Baudreix à Nay	05 59 61 17 15
71 - LEAP de La Bresse à Louhans	03 85 75 53 43
72 - LEAP Val de Sarthe à Sablé-sur-Sarthe	02 43 95 04 86
78 - LAP Sully à Magnanville	01 34 77 27 00
81 - LAP Toussayrats à Verdalle	05 63 50 32 16
83 - LEAP Saint-Maximin à Saint-Maximin La Sainte-Baume	04 94 86 52 93
85 - École des Établères à La Roche-sur-Yon	0 820 893 555

Élevage et valorisation du cheval

10 - LEAP à Sainte-Maure	03 25 70 46 80
12 - Lycée - Institut Privé Francois Marty à Monteils	05 65 29 63 70

17 - LEAP Saint-Antoine à Saint-Genis de Saintonge	05 46 49 80 46
25 - L'ATP LaSalle Levier à Levier	03 81 89 58 58
26 - LAP Tricastin-Baronnies à Saint-Paul Trois Châteaux	04 75 96 62 27
30 - LAP d'Alzon à Vestric et Candiac	04 66 73 13 02
36 - LEAP Saint-Cyran à Saint-Cyran du Jambot	02 54 02 22 50
42 - LEAP Saint-André à Sury-le-Comtal	04 77 30 83 12
44 - LEAP St Gabriel Nantes Océan à Le Pellerin	08 10 05 64 04
52 - LEAP à Droyes	03 25 04 23 82
72 - LEAP Val de Sarthe à Sablé-sur-Sarthe	02 43 95 04 86

Systèmes à dominantes cultures

02 - Lycée Privé Robert Schuman à Chauny	03 23 39 17 17
10 - LEAP à Sainte-Maure	03 25 70 46 80
28 - LEAP de Nermont à Châteaudun	02 37 44 60 60
32 - IAP Saint-Christophe à Masseube	05 62 66 98 20
52 - LEAP à Droyes	03 25 04 23 82
59 - Institut de Hazebrouck	03 28 42 93 73
59 - Institut de Genech	03 20 84 57 08
62 - Institut Saint-Éloi - LEAP à Bapaume	03 21 07 14 20
62 - IPEGTA Sainte-Marie à Aire-sur-la-Lys	03 21 39 01 63
78 - LAP Sully à Magnanville	01 34 77 27 00

Vigne et vin

34 - LEAP Bonne-Terre à Pézenas	04 67 90 42 42
44 - Lycée de Briacé au Landreau	02 40 06 43 33
83 - LEAP Saint-Maximin à Saint-Maximin La Sainte-Baume	04 94 86 52 93

Maintenance des matériels (Éducation Nationale)

Option A : agricole

62 - LEAP à Savy-Berlette	03 21 59 24 29
---------------------------	----------------

Productions horticoles

Pépinières

13 - LEAP Fontlongue à Miramas	04 90 58 18 46
29 - LTPAH Kerbernez à Plomelin	02 98 94 42 24

Lycée Horticole et Forestier Saint-Joseph à Mesnières-en-Bray

77 - LEAP Assomption-Forges à Forges	02 35 93 10 04
91 - LEGHTP Saint-Nicolas à Igny	01 64 70 54 64
	01 69 35 15 00

Productions florales et légumières

22 - LEGTHP Saint-Ilan à Languueux	02 96 52 58 58
31 - LEAP La Cadène à Labège	05 62 24 01 30
35 - Campus La Lande du Breil à Rennes	02 99 59 34 94
43 - ISVT du Puy-en-Velay	04 71 02 56 78
44 - Lycée de Briacé au Landreau	02 40 06 43 33
49 - Campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé	02 41 44 87 11
59 - Institut de Genech	03 20 84 57 08
62 - LEAP à Coulogne	03 21 46 14 60
64 - LTP Nay-Baudreix à Nay	05 59 61 17 15
69 - LHP Lyon Pressin à Saint-Genis Laval	04 78 56 73 80
73 - LAP Costa de Beauregard à Chambéry	04 79 33 44 22
76 - Lycée Horticole et Forestier Saint-Joseph à Mesnières-en-Bray	02 35 93 10 04
77 - LEAP Assomption-Forges de Forges	01 64 70 54 64
93 - Lycée du Paysage et de l'Environnement Fénelon à Vaujours	01 49 63 62 17

Productions fruitières

49 - Campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé	02 41 44 87 11
98 - LEPAP Do Neva à Houaïlou	06 87 42 52 36

BAC TECHNOLOGIQUE

Sciences et Technologiques de l'Agronomie et du Vivant (STAV)

Adresse des établissements disponible sur demande :

famille-infos@cneap.fr

BTSA

Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation (ACSE)

11 - Institut Saint-Joseph à Limoux	04 68 74 60 00
12 - Lycée-Institut Privé Francois Marty à Monteils	05 65 29 63 70
13 - LEAP Fontlongue à Miramas	04 90 58 18 46
22 - Centre de Formation d'Armor à Pommerit-Jaudy	02 96 91 35 63
22 - Pôle de Formation La Ville Davy à Quessoy	02 96 42 52 00
25 - L'ATP LaSalle-Levier à Levier	03 81 89 58 58
33 - ISNAB à Villenave d'Ornon	05 56 84 47 90
35 - Lycée agricole Les Vergers à Dol-de-Bretagne	02 99 48 17 28
35 - Campus La Lande du Breil à Rennes	02 99 59 34 94
44 - Ecole d'Agriculture de Derval	02 40 07 72 72
49 - Groupe ESA à Angers	02 41 23 55 55
51 - Lycée LaSalle Reims-Thillois à Thillois	03 26 08 04 10
53 - LEGTAP Rochefeuille à Mayenne	02 43 04 11 73
59 - Institut de Genech	03 20 84 57 08
59 - Institut de Hazebrouck	03 28 42 93 73
62 - Institut Saint-Éloi-LEAP à Bapaume	03 21 07 14 20
64 - Institut Jean Errecart à Saint-Palais	05 59 65 70 77
72 - LEAP Val de Sarthe à Sablé-sur-Sarthe	02 43 95 04 86
74 - LAP à Poisy	04 50 46 20 26
81 - LAP Toussayrats à Verdalle	05 63 50 32 16
85 - École des Établères à La Roche-sur-Yon	0 820 893 555

Génie des équipements agricoles

44 - Ecole d'Agriculture de Derval	02 40 07 72 72
62 - Institut Saint-Éloi-LEAP à Bapaume	03 21 07 14 20

Production horticole

22 - LEGTHP Saint-Ilan à Languueux	02 96 52 58 58
29 - LTPAH Kerbernez à Plomelin	02 98 94 42 24
31 - LEAP La Cadène à Labège	05 62 24 01 30
49 - Campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé	02 41 44 87 11
59 - Institut de Genech	03 20 84 57 08
73 - LAP Costa de Beauregard à Chambéry	04 79 33 44 22

Productions animales

29 - LAP Le Nivot à Loperéc	02 98 81 10 04
35 - Lycée agricole Les Vergers à Dol-de-Bretagne	02 99 48 17 28
36 - LEAP à Saint-Cyran du Jambot	02 54 02 22 50
42 - LAP E. Gautier-Ressins à Nandax	04 77 23 70 10
48 - Lycée agricole Terre-Nouvelle à Marvejols	04 66 32 07 42
56 - LEAP La Touche à Ploërmel	02 97 73 32 89
59 - Institut de Genech	03 20 84 57 08
72 - LEAP Val de Sarthe à Sablé-sur-Sarthe	02 43 95 04 86

Technico-commercial

Agrofournitures

56 - LEAP Saints-Anges Kerlebost à Pontivy	02 97 28 99 66
--	----------------

Agronomie : Productions Végétales

10 - LEAP à Sainte-Maure	03 25 70 46 80
11 - Institut Saint-Joseph à Limoux	04 68 74 60 00
49 - Campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé	02 41 44 87 11
56 - LEAP La Touche à Ploërmel	02 97 73 32 89
59 - Institut de Genech	03 20 84 57 08
60 - Institut Privé Charles Quentin à Pierrefonds	03 44 42 80 40
63 - LAEP Saint-Joseph à Breuil-sur-Couze	04 73 71 89 60
69 - Institut Sandar-LPEGA à Limonest	04 78 35 11 30
78 - LAP Sully à Magnanville	01 34 77 27 00
85 - École des Établères à La Roche-sur-Yon	0 820 893 555

Viticulture oenologie

44 - Lycée de Briacé au Landreau	02 40 06 43 33
----------------------------------	----------------

LICENCE PROFESSIONNELLE

Demandez la plaquette Licence Pro au CNEAP

famille-infos@cneap.fr

INGENIEUR EN AGRICULTURE

Adresse des écoles d'Ingénieur disponible sur demande :

famille-infos@cneap.fr

Formation par apprentissage

BEPA

Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles - TCEEA

BPA

Chef d'Exploitation ou Ouvrier Hautement Qualifié Conduite de Productions Agricoles

BP

Agroéquipements Responsable d'Exploitation Agricole - BPREA

CAP

Maintenance des matériels

CAPA

Production agricole, utilisations des matériels

CS

Tracteurs et Machines Agricoles - Utilisation et Maintenance

BAC PRO en 3 ans

Agroéquipements Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA) Maintenance des matériels

BTSA

Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE) Génie des Equipements Agricoles Technico-Commercial

LICENCE PROFESSIONNELLE

Maintenance des systèmes pluritechniques en Agroéquipements

INGENIEUR EN AGRICULTURE

Pour trouver les adresses des centres de formation par apprentissage

demandez l'annuaire de l'Apprentissage du CNEAP :

famille-infos@cneap.fr

Formation continue

Pour trouver les adresses des Centres de Formation Continue

demandez l'annuaire de la Formation Continue du CNEAP :

famille-infos@cneap.fr

Pour les formations à distance s'adresser
au C.E.R.C.A. - 49 ANGERS - 02 41 23 55 55